**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** 25 (1988)
**Heft:** 894

**Artikel:** Achat d'avions militaires : un choix politique et financier
**Autor:** Delley, Jean-Daniel / Guyaz, Jacques
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1018031

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

*ACHAT D'AVIONS MILITAIRES*

# Un choix politique et financier

(*jd/jg*) Le Département militaire proposait au Conseil fédéral de choisir entre deux modèles américains, le F16 et le F18. Le gouvernement a renvoyé le dossier au DMF en lui demandant d'inclure dans le choix d'un nouvel avion de combat le Mirage 2000 français et Jas 39 suédois.

En Suisse, l'achat d'un avion militaire donne toujours lieu à un vif débat: chaque citoyen naît soldat mais aussi spécialiste de l'aéronautique. Rappelons qu'en cette affaire la logique militaire n'est pas seule en jeu. Le calcul économique et l'aspect symbolique entrent également en ligne de compte.

Lorsqu'elle renouvelle sa flotte, Swissair achète toujours les avions les plus modernes, parfois avant le vol du premier prototype. Il est même arrivé que les premiers avions sortant d'une chaîne de montage soient pour notre compagnie nationale. Les appareils les plus récents sont aussi ceux dont le coût d'exploitation est le plus bas, qui consomment le moins de carburant, assurent les meilleures conditions de confort et de sécurité et donnent la meilleure image à la compagnie. La concurrence entre les compagnies étant de plus en plus forte, cette stratégie de Swissair semble la plus judicieuse.
Dans le domaine de l'aviation militaire, le DMF agit exactement à l'inverse. Il privilégie dans ses choix du matériel éprouvé, déjà en service dans plusieurs armées étrangères. Ainsi le F16 et le F18, tout comme le Mirage 2000, sont en activité depuis plus de 5 ans. Seul le Jas 39 est un avion destiné à entrer en service en 1992.

Comme les nouvelles machines suisses de combat doivent être disponibles à cette date, cela signifie, si le Conseil fédéral et les Chambres suivent le choix du DMF en faveur des avions américains, que notre armée prendra livraison d'un appareil ayant déjà 10 ans d'âge. Or c'est précisément entre 1990 et 1995 qu'une nouvelle génération d'avions de combat, comme le Rafale français, entrera en service dans les grands pays d'Europe. De plus, aux yeux du DMF, ce nouvel avion doit durer 30 ans. Si l'on se place dans une logique purement militaire, on peut se demander si un tel avion est vraiment en mesure de combattre des adversaires potentiels.
Cependant, il n'y a pas que la logique militaire, il y a aussi une logique financière. Il est bien sûr moins cher d'acheter un avion d'aujourd'hui qu'un engin encore sur plan, vendu beaucoup plus cher. Le DMF a maintenu en service depuis 30 ans les Hunter. Les Mirage 3 sont opérationnels depuis 20 ans. On connaît le sens du bricolage perfectionniste du DMF. Nul doute que les Hunter et les Mirage auront subi de nombreux aménagements-perfectionnements pendant toutes ces années, ne serait-ce que leur électronique de bord, dont nous imaginons qu'elle a dû être profondément transformée. Nous serions curieux de connaître les coûts de modernisation de notre aviation militaire.
Ajoutons encore la question des commandes compensatoires. Le pays fournisseur améliore ses chances s'il peut nous garantir qu'il achètera à l'industrie suisse des produits pour un montant appréciable. Echange de bons procédés qui relève plus de l'équilibre de la balance commerciale que de l'efficacité militaire.

Mais en plus des logiques militaires et financières, il y a aussi une logique politique. Depuis l'affaire des Mirage en 1964, il faut que l'achat d'avions militaires ne coûte pas trop cher, se fasse dans la discrétion et suscite aussi peu de débats que possible. C'est le calcul qui a été fait il y a une dizaine d'années lors de l'achat des Tiger.
Enfin l'aviation militaire est affectée aussi d'une charge symbolique importante. C'est même là peut-être l'aspect essentiel. Faire publier des photos d'un avion militaire sur fond de Jungfrau, c'est une affirmation de souveraineté, comme le fait de battre monnaie ou de hisser le drapeau. Or, un avion militaire est esthétiquement un bel objet, qui a de l'allure et qui frappe l'imagination. ■

## Des présidents contestés

(*cfp*) Willy Pfund, radical soleurois, et Anton Keller, démocrate-chrétien argovien, présidents cantonaux de leurs partis respectifs, viennent de constater que leur fonction ne leur assure pas nécessairement l'élection au Conseil d'Etat.
Dans les deux cas, la candidature du président, ratifiée par le congrès cantonal, a été combattue par des candidatures «sauvages». A Soleure, c'est une femme, Cornelia Füeg-Hitz, qui a été élue au second tour. Elle a quitté sa ferme au début de février pour assumer ses nouvelles fonctions. Ce n'était pas une inconnue sur le plan politique puisqu'elle a siégé autrefois au Conseil national. Elle était simultanément paysanne, avocate et notaire.
Conséquences pour le parti radical soleurois, qui semble ne pas avoir supporté qu'une femme s'asseye dans le fauteuil gardé au chaud pour son président: démission du secrétaire et du président et constitution d'une commission pour préparer l'avenir du parti.
A Aarau, le deuxième tour n'a pas encore eu lieu mais le président, candidat officiel au premier tour, distancé par son principal concurrent, renonce à maintenir sa candidature. La partie se jouera entre les deux démocrates-chrétiens qui ont provoqué l'échec du candidat président.